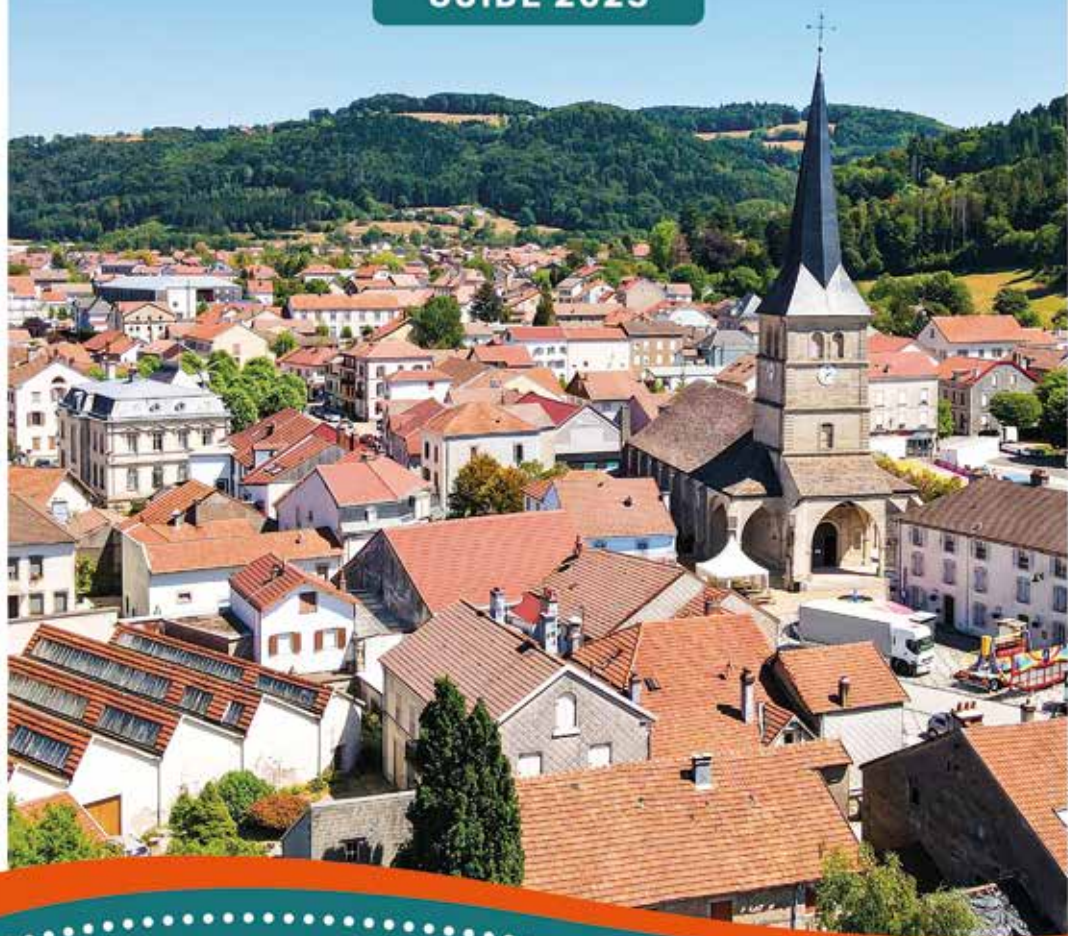




GUIDE 2023



www.valdajol.fr



Commune de Le Val d'Ajol



[valdajol_officiel](https://www.instagram.com/valdajol_officiel)

SITE REMARQUABLE AU GÔUT

AUFUMOIR VOSGIEN

SPÉCIALITÉS FUMÉES AU FEU DE BOIS



MAGASIN OUVERT
7 J / 7 DE 10H À 19H
NON STOP
ET JUSQU'À 19H EN JUIN,
JUILLET, AOÛT

Visite de
la production
Sauf le dimanche

10H 12H 14H 17H



AUFUMOIRVOSGIEN.FR - 03 29 81 10 76



CENTRE VILLE

Welcome
BIENVENUE
Willkommen
Benvenuto
Welkom
Bienvenido

Le meilleur
du local

Produits locaux sélectionnés
par votre magasin U

- **LES CHIFFRES CLÉS** 5
- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU VAL D'AJOL**.. 6
- **L'HISTOIRE DU VAL D'AJOL**..... 9
- **UNE RICHESSE PATRIMONIALE** 11
 - Monuments historiques classés et inscrits 11
 - L'incontournable route des Chalots..... 12
 - Les toitures en laves 12
 - Les églises et les chapelles 13
- **UNE RICHESSE NATURELLE** 14
 - La forêt 14
 - La Combeauté..... 15
- **LE VAL D'AJOL, TERRE DE GÔUT** 16
- **BIEN-VIVRE AU VAL D'AJOL** 17
 - Les pratiques et VALEurs AJOLaises 17
 - Nuisances sonores : bruits de voisinage... 17
 - Ramassage myrtilles et champignons 17
 - Interdiction de fumer..... 17
 - Déneigement des trottoirs 18
 - Valeurs générales..... 18
 - Collecte et élimination des déchets 18
 - Circulation et divagation des chiens 20
 - Réglementation permanente relative à l'élagage 20
 - Taille de haie 20
 - Les aides financières..... 21
 - Les démarches administratives 22
 - Mariage / PACS 22
 - Recensement militaire..... 22

- **Élections**..... 22
- **Extrait de naissance**..... 22
- **Carte grise**..... 22
- **TIPI (Titre Payable sur Internet)**..... 22
- **Carte Nationale d'Identité**..... 23
- **Passeport Biométrique**..... 23
- **Sortie de Territoire**..... 23
- **Affouage**..... 23
- La vie associative** 24
- Le tissu économique du Val d'Ajol**..... 26
- Services de proximité** 28
 - **Jeunesse : écoles et crèches**..... 28
 - > Pour la maternelle et la primaire..... 28
 - > Collège Fleuret d'Hérival..... 28
 - > L'IME (Institut médico-éducatif)..... 28
 - > Maison des Assistantes Maternelles (MAM)..... 29
 - > Crèche..... 29
 - > Assistantes Maternelles au Val d'Ajol 29
 - > La M.J.C. du Val d'Ajol 29
 - > LE CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)..... 29
 - > Le service Enfance-Jeunesse 30
 - **Équipements collectifs**..... 32
 - **Salles en location**..... 33
 - > Salle des fêtes 33
 - > Foyer rural 33
 - > Salle de Courrupt 33
 - **La santé**..... 35
 - > La maison de santé..... 35
 - > Médecins de garde..... 35
 - > Pharmacie de la Combeauté 35
 - **Aide à la personne**..... 36
 - > L'E.H.P.A.D "Résidence du Val de Joye" 36
 - > ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)..... 36
 - > Maison France Services & CCAS (Centre Communal d'Actions sociales)..... 36
 - **Des commerces alimentaires de proximité**..... 37
 - **Des services de proximité**..... 37
- **LE TOURISME** 38
 - L'Office de Tourisme, maison de la randonnée 38
 - Les hébergements 39
 - Les labels..... 39
 - Station de tourisme 39
 - Label station verte..... 39
 - Label éco-tourisme 40
 - Site remarquable du goût..... 40
 - Label villes et villages fleuris (3 fleurs) 41
 - L'entretien du cimetière..... 41
 - Circuits de rando 42
 - Circuits VTT 44
- **NUMÉROS D'URGENCE & COMMUNICATION**... 46
 - Les numéros d'urgence 46
 - Restez connectés !..... 46
- **LES ACCÈS À LA COMMUNE** 47
 - Une vaste commune 47
 - À proximité des grandes agglomérations 47
 - Plan 48

PMU

BAR DES VOSGES

TABAC **FDJ** PRESSE

SOUVENIRS - SALLE DE JEUX

03 29 30 62 47

1 rue de la Brasserie
88340 LE VAL D'AJOL



Mil COIFFURES

Emilie GALMICHE

CENTRE DE BIEN-ÊTRE CAPILLAIRE

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Partenaire exclusif



Rendez-vous recommandé

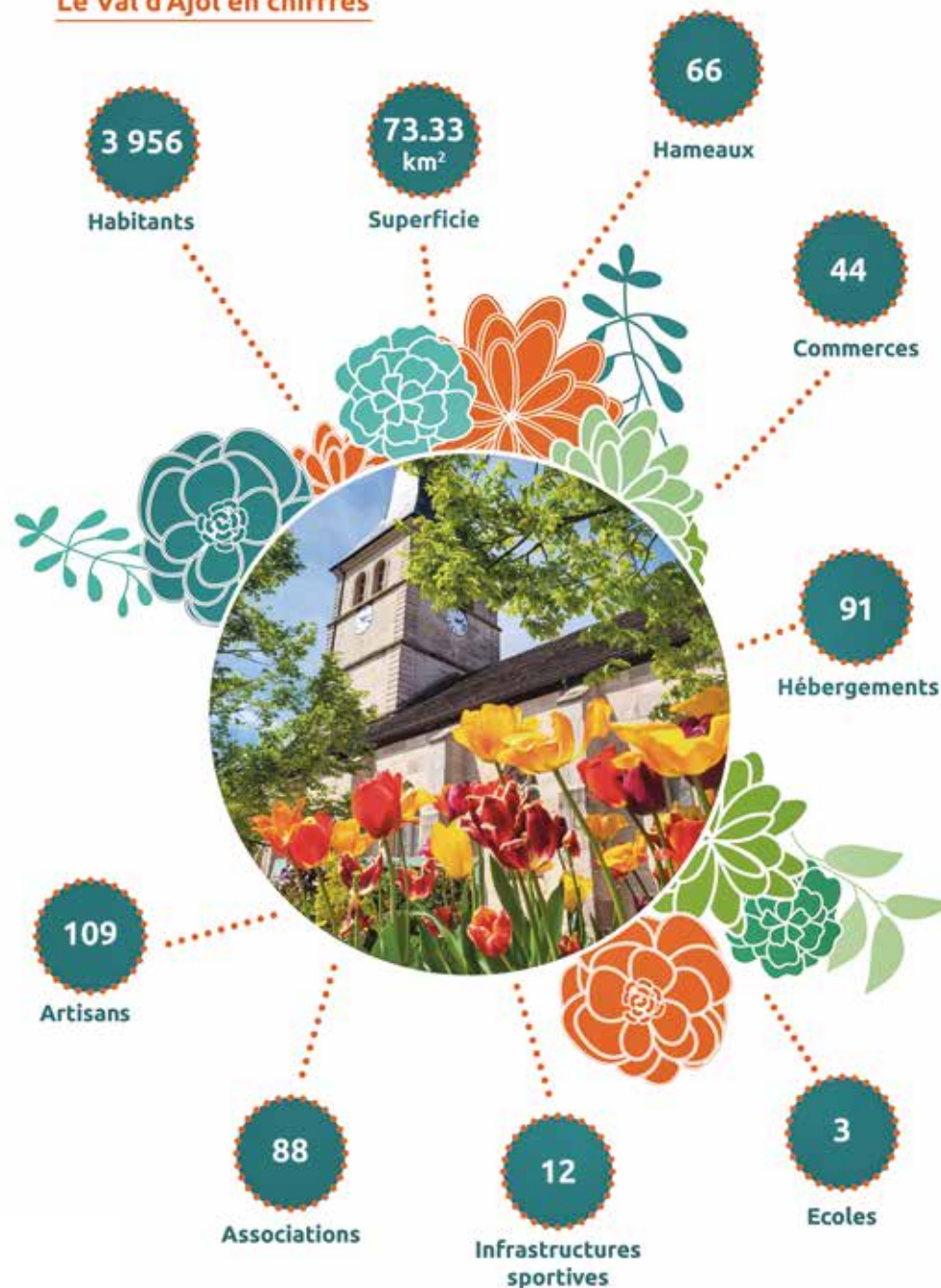
03 29 66 50 41

12 place de l'Hôtel de Ville
88340 LE VAL D'AJOL



/mil-coiffures.fr/

Le Val d'Ajol en chiffres



OUGER Nicolas

Espaces Verts
Parcs & Jardins

Tonte - Taille - Dallage - Clôture - Cour



**DEVIS
GRATUIT!**



06 75 544 543

88340 LE VAL D'AJOL

ouger.nicolas@orange.fr

VALLÉE NATURE, GOURMANDE ET ROCK AND ROLL !

.....

Le Val d'Ajol est une commune située dans les « Vosges Méridionales », au cœur de la belle vallée de la Combeauté. L'altitude de son vaste territoire (7280 ha) varie entre 328 m et 761 m. Quelques kilomètres seulement la séparent de Plombières-les-Bains (9 km) et Remiremont (17 km). C'est dans ce décor de moyennes montagnes que vivent 4 000 Ajolais. C'est en 2022 que le Val d'Ajol s'est vu attribué la labélisation de Station de Tourisme.

● ICI, LA NATURE NOUS A GÂTÉS !

De grands paysages sauvages, ornés de montagnes, forêts, ruisseaux et prairies, savent défier ou apaiser les amateurs de nature le long de diverses promenades et randonnées !

● LA GASTRONOMIE LÉGUÉE PAR NOS ANCÊTRES Y EST COPIEUSE ET VARIÉE !

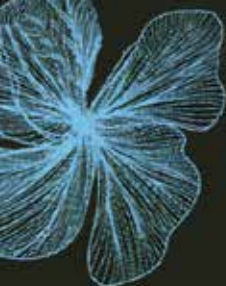
Labélisé « site remarquable du goût », les assiettes sont garnies de la traditionnelle andouille du Val d'Ajol à déguster plus particulièrement lors de la réputée foire le 3^{ème} lundi de février. En plus des fameux fumés vosgiens, les papilles sont titillées par de nombreuses spécialités (voir page 16).

● L'ESPRIT DE CETTE VALLÉE EST MARQUÉ PAR L'INDÉPENDANCE !

Estampées « Adiacum » (sans servitude) sur le blason de la ville, la commune a dû sans cesse se réinventer pour exister. L'entraide et la convivialité déterminent l'esprit du Val d'Ajol. Aussi, de nombreux concerts et animations divers réjouissent les habitants comme les touristes, dans des lieux aussi classiques qu'insolites.

Ainsi règne au Val d'Ajol une essence plutôt rock and roll !





PETON FLEURIR

Artisan Fleuriste
Toutes Créations Florales



Mardi au Samedi : 9h à 12h et 14h à 19h
Le dimanche matin de 9h à 13h
Fermé le lundi et le mercredi après-midi

09 82 66 96 39

Commandez par et réglez par

11 place de l'Eglise • 83340 LE VAL D'AJOL

petonfleurir@gmail.com

En cas de deuil, je reste joignable au 06 30 22 84 44



On se plaît à raconter que les premiers habitants seraient arrivés d'Espagne sous le règne de Charlemagne. Mais ce n'est qu'une fable qui date d'une époque révolue. Des découvertes archéologiques récentes faites aux environs immédiats laissent à penser que les hauteurs les mieux exposées et les plus fertiles furent exploitées bien avant les celtes et de fait bien avant Charlemagne. D'ailleurs, durant l'époque gallo-romaine, une importante voie commerciale reliant Besançon à Metz traversait son territoire sur toute sa longueur.



Intermarché

Les Mousquetaires

LE VAL D'AJOL



HORAIRES D'OUVERTURES

Lundi au Samedi 8h30 - 19h
Dimanche 9h - 12h30



03 29 66 55 55

22 ZA DU CENTRE 88340 LE VAL D'AJOL



UN PROJET IMMOBILIER ?

Vous souhaitez
acheter, vendre, louer
ou estimer votre bien ?



Un accompagnement
100 % personnalisé



Une visibilité exceptionnelle
pour votre bien



Un accompagnement
jusqu'à la signature



Une estimation gratuite
de votre bien

Lucia CAMUS SIVAKOVA

☎ 06 46 61 68 69

✉ lucia.sivakova@megagence.com

🏠 Le Val d'Ajol



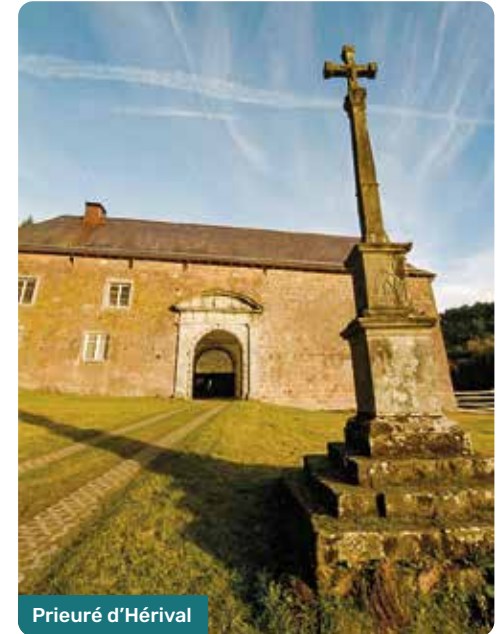
N RSAC EPINAL 828 307 769

Il existe sur la commune du Val d'Ajol un patrimoine architectural et culturel d'une extrême qualité qu'il est essentiel de préserver de toutes dégradations (destruction ou modification).

● MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS

Les éléments suivants sont protégés au titre de la réglementation sur les Monuments Historiques :

- Croix de chemin du XVI^{ème} siècle au hameau des Chênes, route du Val d'Ajol à Faymont (Classée Monument Historique le 16/09/1908),
- Croix de carrefour du XVII^{ème} siècle, route de Fougerolles à Larrière (Classée Monument Historique le 16/09/1908),
- Croix de carrefour dite de Jaranceau datée de 1626, en pleine campagne (Classée Monument Historique le 16/09/1908),
- Église Notre Dame de l'Assomption (inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 16/02/1926),
- Un retable du XVIII^{ème} siècle, un Christ en Croix du XVI^{ème} siècle et une piéta du XV^{ème} siècle,
- L'orgue de l'église du Val d'Ajol, classé le 08 juin 2023.



Prieuré d'Hérival



Croix de carrefour dite de Jaranceau



Orgue



NOUVEAU
AU VAL
D'AJOL



Magasin de matériaux
Couverture • Charpente
Placo • Rénovations
Maçonnerie • Escalier béton

☎ 06 73 30 77 98



AVANT



APRÈS



● L'INCONTOURNABLE ROUTE DES CHALOTS

Un élément typique du patrimoine Ajolais : les Chalots (appelé Chellos en patois local) : grenier ou « coffre-fort » indépendant de la ferme.

La route des chalots : 120 km balisés à la découverte du patrimoine avec des haltes gourmandes auprès des producteurs locaux et particulièrement des chalots.

📄 www.routedeschalots.fr/index.htm



Association Le Pays des Chalots qui œuvre à la conservation d'un savoir-faire artisanal et à la transmission de ce patrimoine.

Contact :

👤 Dominique SAINTOT
✉ dominiquesaintot@free.fr
☎ 06 74 62 71 89

● LES TOITURES EN LAVES

La lave de grès constituait un matériau local utilisé fréquemment pour la construction des toitures au XIX^{ème} siècle. Les pierres proviennent des couches supérieures du grès à Voltzia qui ont pour particularité de se déliter naturellement en minces feuilletés (d'où le nom de « lauze » ou « lave »). Les carrières ont profondément marqué le paysage de la commune.

Bien que les techniques de fixation des laves aient évolué au cours des années, ce matériau a peu à peu été abandonné au profit des tuiles : moins lourdes, plus régulières, ces dernières impliquent un temps de pose plus faible que les laves, et sont donc meilleur marché.

Pour éviter la disparition progressive des toitures en lave, la Communauté de Communes a engagé une politique incitative à l'utilisation du grès, notamment en constituant un fond « laves ».



À SAVOIR : l'église du Val d'Ajol a le plus grand toit en lave des Vosges.

● LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES

L'église Notre Dame de l'Ascension (XVI^{ème} siècle - XVII^{ème} siècle).

La Chapelle de Faymont, Chapelle ouvrière de l'usine De Buyer, fut transformée en chapelle lors de la mission de 1937. Elle fut donnée à la commune en 2019 après désacralisation.

Un certain nombre d'autres chapelles de campagne sont à signaler : Chapelle Saint Pierre Fourier au lieu-dit Le Motiron, Chapelle Mathiot du Moineau, Chapelle du Thaloux.

Chapelle de Faymont



La Chapelle du Hariol a été désacralisée et est actuellement en cours de réfection en Maison de quartier pour les habitants.



LA NATURE AU VAL D'AJOL, PAYSAGES BUCOLIQUES ET RESSOURÇANTS

● LA NATURE EN QUELQUES CHIFFRES

- 400 jardinières et vasques
- 7 ha de surfaces engazonnées
- 5 km de haies vives à tailler
- 500 m² de massifs à planter
- 12 000 plantes annuelles
- 400 rhizomes et bulbes divers
- 40 km de chemins de randonnée balisés
- 60 km de parcours VTT

● LA FORÊT

La commune du Val d'Ajol possède en indivision avec la commune du Girmont-Val d'Ajol 1866.31 ha (en 2023) de forêt. Cette surface évolue sans cesse selon les nouvelles acquisitions et distractions. La commission syndicale de gestion des biens indivis du Val d'Ajol et du Girmont-Val d'Ajol a la charge de la forêt. Elle est constituée de 6 élus, 3 pour chaque commune.

Une zone de Protection Spéciale Natura 2000 a été définie. Elle a pour but la préservation d'une biodiversité remarquable grâce à la présence d'espèces protégées. Elle recouvre une surface de 194 ha sur deux sites, l'un dans le secteur des Gravieres au Girmont, l'autre sur le secteur des Hauts du Mont au Val d'Ajol.

Notre forêt est en cours de labellisation «Forêt d'exception» avec 80 autres communes de la Vôge.

Un îlot de 32.7 ha « une forêt pour le grand tétras » a été mis en place, dont 11.8 ha ne sont pas exploités pendant 30 ans à venir. Dans ces 2 périmètres, les chasseurs se sont engagés à pratiquer une chasse silencieuse, c'est-à-dire sans chien, et régulatrice (sanglier, cervidés...). Le but est de conserver au mieux une forêt accueillante pour toute une cohorte d'espèces protégées, mais aussi de recréer un espace sauvage sans activité humaine.

Nous sommes sensibles à la préservation de notre forêt, notamment avec les conséquences du réchauffement climatique. C'est pourquoi, nous avons mis en place une replantation aux Etangs d'Avaux.

L'objectif principal de notre forêt est la production de bois d'œuvre résineux et feuillus. La forêt est traitée en futaie irrégulière dans sa grande majorité afin de ne plus avoir de coupe de régénération. C'est-à-dire que sur une même parcelle, nous devrions avoir en fin d'aménagement toutes les classes de diamètre.

Nous récoltons tous les ans environ 12 000 m³, soit 6.6 m³/ha par année. Ce prélèvement correspond à l'accroissement estimé de la forêt. Avec ce volume exploité, nous jouons la carte de la sécurité et garantissons aux générations futures une forêt riche comme nous l'ont laissée nos aïeux. Il faut savoir que les arbres que nous plantons aujourd'hui seront exploités dans environ 150 voire 200 ans !



Dans cette immense forêt qui entoure la ville, on peut emprunter 100 km de sentiers balisés à faire à pied ou à vélo, menant tantôt à un cours d'eau, un étang ou une cascade (Faymont, Le Géhard...). En effet, sous sa couverture forestière, le Val d'Ajol cache un réseau dense de cours d'eau, où se révèlent des endroits magiques faits de chutes d'eau plus ou moins abruptes.

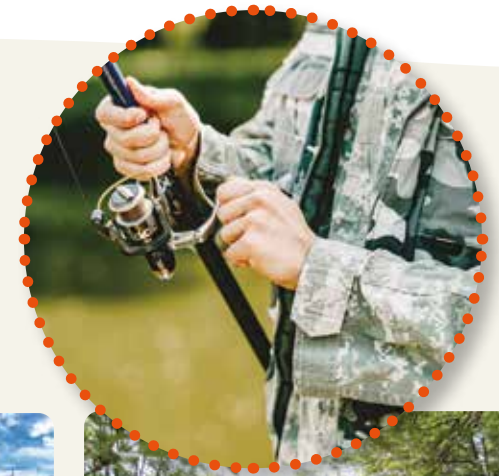
Cascade de Faymont



Cascade du Géhard

● LA COMBEAUTÉ

Cette rivière borde les espaces verts du Val d'Ajol (Square du Moulin, Parc des Epinettes...) et rend possible la pêche jusqu'à l'Etang de la Drague. Un parcours No kill est mis en place sur la commune, en partenariat avec l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques).



LE VAL D'AJOL, CONNU POUR SA RICHESSE GASTRONOMIQUE !

.....

Le territoire est marqué par des spécialités culinaires englobant les fabrications artisanales du terroir, les fromages fermiers, les produits à base d'orties ou de bluets, les quiches, les potées, la viande fumée... sans oublier la spécialité renommée de la commune, **l'Andouille du Val d'Ajol et sa consœur : le Gandoyaux.**

La Confrérie des Tasse-Andouilles et Gandoyaux du Val d'Ajol a été créée en 1965 dans le but de promouvoir ces spécialités, et d'organiser la **Foire aux Andouilles** ainsi que plusieurs autres manifestations gastronomiques.

La date de cette foire est fixée au 3^{ème} lundi de février. Celle-ci reprend la date de l'ordonnance de Louis Philippe en 1831. A l'époque, il s'agissait d'une importante foire aux bestiaux et tous les paysans du secteur remplissaient leurs musettes des dernières andouilles fumées au-dessus de l'âtre.

Si les bestiaux ont disparu, la cochonnaille star du mois de février est restée, et autour d'elle se sont développés la confrérie, les intronisations, un défilé de chars, un marché aux puces, un salon du livre et un marché gourmand.

L'Andouille du Val d'Ajol est depuis 1984, une marque déposée auprès de l'INPI dont seuls cinq bouchers-charcutiers de la commune sont autorisés à en faire usage.

Selon la recette officielle, cette cochonnaille est embossée dans un boyau naturel avec 60% de viande maigre de porc prélevée dans toutes les parties de l'animal et 40% provenant des abats, sans oublier quelques épices.

Également **classé Site remarquable du goût et Territoire de saveur**, Le Val d'Ajol, ville gourmande s'est fait une place de choix dans le monde de la gastronomie, avec à l'appui une entreprise de savoir-faire en matière d'ustensiles culinaires : De Buyer.



LES PRATIQUES ET VALEURS AJOLAISES

NUISANCES SONORES : BRUITS DE VOISINAGE

Sont considérés comme bruits de voisinage :

- Les bruits de comportements des particuliers ou émis par des matériels (bricolage, jardinage, matériels domestiques...) ou animaux dont ils ont la responsabilité.
- Les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les responsables de celles-ci ou les personnes dont ils ont la charge ou l'encadrement, ainsi que par tout matériel utilisé pour l'activité en cause.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, bétonnière (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'être humain par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Ⓞ **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Ⓞ **Les samedis :**
de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Ⓞ **Les dimanches et jours fériés :**
de 10h à 12h



RAMASSAGE MYRTILLES ET CHAMPIGNONS (Arrêté préfectoral n°084/2023)



Afin de limiter le prélèvement intensif des espèces naturelles sauvages et de sauvegarder la biodiversité dans les forêts et espaces naturels du département des Vosges, il y a lieu de respecter la réglementation concernant le ramassage, la récolte et la cession à titre gratuit ou onéreux des espèces de champignons et de myrtilles sauvages ou non cultivées dans le département.

- Ⓞ **Le prélèvement ne doit pas excéder 5 litres par personne. Le ramassage au peigne est interdit.**

INTERDICTION DE FUMER

Il est interdit de fumer dans les lieux suivants :

- Au niveau de l'Ecole du Centre, Avenue de la Gare, sur le trottoir bordant le groupe scolaire devant les immeubles n°16 et n°18
- Dans la cour et sur le trottoir permettant l'accès à l'Espace Arts et Culture situé Place de l'Hôtel de Ville
- Au parc l'Île aux enfants

Il s'agit de « dénormaliser » l'usage du tabac. C'est donc une visée pédagogique dans le but de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains. Également, de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.



NETTOYAGE ET DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Le nettoyage des trottoirs incombe aux riverains. Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige au droit de leur propriété, sur la largeur du trottoir jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible, et après chaque chute de neige.

S'il n'existe pas de trottoirs, le raclage devra se faire sur un espace de 1.50 m de largeur, à partir du mur de façade ou de la limite de propriété.

La neige sera mise en tas, disposés de telle sorte qu'ils ne gênent ni la circulation ni l'écoulement des eaux dans les caniveaux et les bouches d'égout.

En temps de gelée, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

VALEURS GÉNÉRALES

La municipalité a initié la campagne : « **les VALEurs AJOLaises** ». Ces affiches mettent en évidence qu'au Val d'Ajol nous respectons ensemble l'environnement et son concitoyen. Une note humoristique pour attirer davantage l'attention afin de sensibiliser petits et grands ! Ces visuels sont affichés sur l'ensemble de la commune du Val d'Ajol et notamment au Complexe sportif.



COLLECTE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est prescrit tant aux propriétaires qu'aux locataires, aux administrations, aux commerçants, aux entreprises, etc... de déposer les déchets ménagers exclusivement dans des sacs fermés puis dans les bacs de collecte spécialement conçus pour cet usage (bacs individuels ou bacs de regroupement).

Les bacs individuels doivent impérativement être sortis et rentrés de la façon suivante :

- **Sortie des bacs :** le dimanche, veille du ramassage à partir de 19h au plus tôt,
- **Rentrée des bacs :** impérativement pour 20h le lundi, au plus tard.

Les dépôts des bacs se font sur le trottoir de façon à ne pas gêner le trafic des piétons.

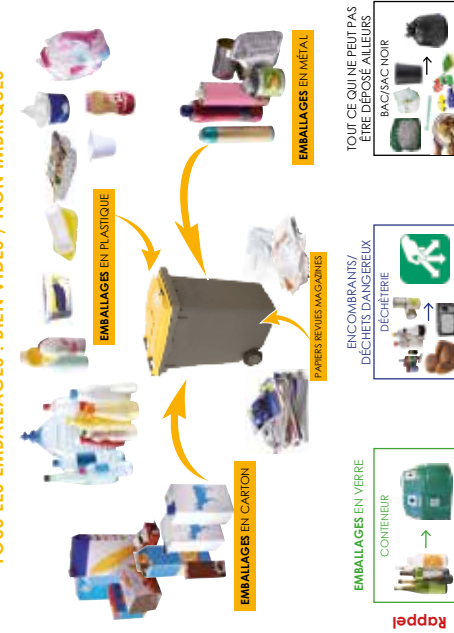
Les sacs à ordures fermés ne doivent pas être déposés à côté des bacs de regroupement, mais dans les containers dédiés à cet effet.

Pour la collecte des emballages en verre ménagers (bouteilles et autres contenants en verre vides), ceux-ci doivent être déposés dans les conteneurs à verres répartis sur la Commune.

INFO PRATIQUE

Que mettre dans le bac de tri ?

TOUS LES EMBALLAGES ! BIEN VIDÉS / NON IMBRIQUÉS



COLLECTES

Ordures ménagères résiduelles et tri

Lundi matin à partir de 05h00. Sortez vos sacs ou vos bacs poignées côté route le dimanche soir.

CONTENEURS À VERRE

Ancienne Gare de Foymont, Campin/Salle des sports, déchèterie, entrée camping, gare, Hammand, Hôtel/Enfonce, La Croix, Launoil/Garage Frenot, Les Etangs d'Avauvite de la Chaume, Parc des Services Techniques, Restaurant La Résidence, Rue de Devau, Rue du Champ de Foire, Salle des Fêtes.

DÉCHÈTERIE

Lundi : Fermée
Mardi : 13h00 à 18h00
Mercredi : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Jeudi : 13h00 à 18h00
Vendredi : 13h00 à 18h00
Samedi : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Dimanche : Fermée
Fermée les jours fériés

Chez soi ou collectivement le compostage, c'est facile !

Quels déchets composer ?

| | | |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Sans modération | Avec modération | Interdit |
| Épluchures d'agrumes (en petits bouts) | Épluchures de fruits et légumes | Candèdes |
| Pain dur | Coquilles d'œufs lavés | Viande ou poisson |
| Coques de fruits secs (noisettes, noix...) | Thé, et marc de café | Méfaits |
| Coques de noix (noisettes, noix...) | Petits déchets de jardin (feuilles, petites tiges...) | Coquilles (moules, huîtres, crustacés) |
| Cartonnettes (essuie-tout, serviettes en papier, gras) | Carottes, courtes tiges, gras | |
| Fruits/legumes abîmés | Reus (sautes) | |

Le compostage partagé au Val d'Ajol

5 sites ouverts à tous :
Place du Général de Gaulle
Rue des Rebouleurs/Picourt
Avenue d'Arday de Buyer
Square Picourt
L'Île aux enfants

Pour composer, c'est simple :
1° Je dépose mes déchets compostables
2° j'évite mon dépôt
3° Je recouvre de matière sèche (disponible sur site)
Quand le compost est mûr, je le récupère pour mon jardin ou mes jardinières !

Envie d'un composteur dans votre jardin ?

Le SICOVAD vous propose deux modèles de composteurs à prix réduits :

- Composteur en plastique de 345 litres à 25 €
- Composteur en bois de 600 litres à 41 €

Vente sur réservation uniquement : www.sicovad.fr
contact@sicovad.fr
Application

CIRCULATION ET DIVAGATION DES CHIENS (ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°261/2001)

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Un chien est en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, ou éloigné de plus de 100 mètres, ou abandonné.

Promener son chien en forêt :

Gardez vos chiens sous contrôle.

Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du

31 juillet 1989). Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende.



RÉGLEMENTATION PERMANENTE RELATIVE À L'ÉLAGAGE

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier sur les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation, les arbres, futaies, arbustes, haies, buissons, leurs branches et leurs racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places publiques et les parcs publics de stationnement) et les chemins ruraux (sentiers)

doivent être coupés au tronc sur une hauteur de 6 mètres.

Au-delà de cette hauteur les houppiers pourront surplomber le domaine public mais ils ne devront présenter aucun risque visible de rupture (bois morts, pathologies...).

TAILLE DE HAIE (ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°139/2023)

Sur l'ensemble du département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période **allant du 16 mars au 15 août, pendant la nidification et la reproduction des oiseaux.**



La taille des haies devra être effectuée de manière à les réduire à la hauteur de 2 mètres.

Cela permet :

- Aux oiseaux de nicher à l'époque la plus favorable où la nourriture est la plus abondante et la plus aisément accessible, une fois les jeunes éclos
- De respecter la volonté affichée dans la Stratégie Régionale Biodiversité Grand Est d'accroître les mesures de suivi et de préservation des haies,
- De respecter les bonnes conditions agricoles et environnementales.

● LES AIDES FINANCIÈRES

LA COMMUNE VOUS OCTROIE UN CERTAIN NOMBRE D'AIDES :

- Bon d'achat pour les familles ayant eu une naissance dans l'année,
- Bon pour les séjours des enfants en vacances,
- Aide pour l'obtention du BAFA,
- Aide pour l'obtention du permis de conduire B,
- Aide pour les repas pris à la cantine pour les élèves des familles de plus de 3 enfants à charge,
- Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau,
- Octroi d'aide pour les propriétaires qui doivent investir pour l'alimentation en eau de leur maison lorsqu'ils ne peuvent pas être raccordés au réseau d'eau potable communal, (captages uniquement)
- Aide à la rénovation de l'habitat en vue de l'accueil de nouveaux ménages,
- 1 cerisier offert pour toutes les nouvelles constructions,
- Aide à l'achat d'un vélo électrique (VAE).

i Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires notamment en ce qui concerne les conditions d'éligibilité.

AIDE AUX NOUVEAUX AJOLAIS PROPRIÉTAIRES



Si vous êtes primo accédant sur le Val d'Ajol depuis le 12 décembre 2019, et sous certaines conditions, la commune peut vous aider financièrement dans la réalisation de vos travaux de rénovation grâce au dispositif « d'aide à la rénovation de l'habitat et à l'accueil de nouveaux ménages ». Complétez un dossier et transmettez-le à la mairie avec les différentes pièces justificatives. Si votre dossier est recevable, des membres de la commission vie économique et développement durable effectueront une visite sur site avant puis après la réalisation des travaux. L'aide financière est versée une fois les factures réglées. D'autres aides peuvent être mises en place pour l'habitat. Se renseigner à la Maison France Services.

ROULEZ EN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis la loi relative à la transition énergétique du 18 août 2015, l'Etat encourage le développement des transports non polluants. À ce titre, il a mis en place un bonus écologique qui n'est possible que si une collectivité locale y participe et sous certaines conditions. Ainsi, afin que les Ajolais puissent prétendre à cette aide, la commune a décidé d'accorder une prime de 200 € pour les VAE achetés neufs à partir du 1er juin 2020. Renseignez-vous en mairie pour le détail des modalités.



● LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

MARIAGE / PACS

Se marier :

📄 **Pièces à fournir :** Extrait d'acte de naissance des futurs époux délivré depuis moins de 3 mois à la date du mariage (mairie du lieu de naissance) – Attestation de domicile.

- Si enfant à légitimer : Copie intégrale des actes de naissances des enfants
- Si contrat de mariage : Certificat du notaire
- Si décès du précédent conjoint : Acte de décès de celui-ci

📍 **Où s'adresser :** Mairie

Se pacser :

Les Pacs sont ouverts aux couples de même sexe ou de sexe différents. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite le faire enregistrer en fournissant certains papiers.

📄 **Pièces à fournir :**

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°1572602) ; Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°1572502),
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger,
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).

📍 **Où s'adresser :** Mairie

🏠 **Prix :** Gratuit

RECENSEMENT MILITAIRE

📄 **Pièces à fournir :** Livret de famille des parents. Dans le trimestre suivant les 16 ans.

📍 **Où s'adresser :** Mairie du domicile

🏠 **Prix :** Gratuit

ÉLECTIONS

(Inscription en Mairie et vérification en Mairie pour les jeunes de 18 ans).

Un français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

📄 **Pièces à fournir :** justificatif de domicile depuis 6 mois au moins ou figurer depuis au moins 5 ans sur le rôle des contributions directes. Présenter une pièce d'identité ou livret de famille.

📍 **Concernant les français à l'étranger :**

En tant qu'inscrit au registre des Français établis hors de France, il est possible de s'inscrire sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :

- La commune de naissance,
- La commune du dernier domicile,
- La commune de la dernière résidence, à condition que celle-ci ait été d'au moins 6 mois,
- La commune où est né, est inscrit ou a été inscrit sur la liste électorale d'un des parents jusqu'au 4^{ème} degré

📍 **Où s'adresser :** Mairie du domicile

🏠 **Prix :** Gratuit

EXTRAIT DE NAISSANCE

📄 **Pièces à fournir :** indiquer date et lieu de naissance, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

📍 **Où s'adresser :** Mairie du lieu de naissance

🏠 **Prix :** Gratuit

CARTE GRISE

📄 **Pièces à fournir :** tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, y compris de moins de 50 m³, moto, quad, cyclomoteur, tricycle, quadricycle, camping-car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

📍 **Où s'adresser :** www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N357

TIPI (TITRE PAYABLE SUR INTERNET)

Païement en ligne TIPI :

Depuis 2018, les factures transmises par la commune du Val d'Ajol sont payables en ligne.

🌐 www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.



📍 **Où s'adresser :** Mairie de Remiremont ou pour une demande en ligne : www.service-public/particuliers/vosdroits/N358

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires.

Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Passeport pour enfants mineurs : présence des parents obligatoirement à l'instruction du dossier.

📄 **Pièces à fournir :**

- 2 photos d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Extrait de naissance
- Ancien passeport



📍 **Où s'adresser :** Mairie de Remiremont ou pour une demande en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360

🏠 **Prix :** Timbre fiscal

SORTIE DE TERRITOIRE

Sortie de territoire français pour les enfants mineurs de nationalité française :

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST.

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

- Si l'enfant vit en France (actif)
- Si l'enfant vit à l'étranger

Si l'enfant vit en France :

Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

Les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'AST.

AFFOUAGE

Les personnes en résidence principale sur les Communes du Val d'Ajol et du Girmont-Val d'Ajol désirant fabriquer du bois de chauffage en forêt communale peuvent s'inscrire à la Mairie du Val d'Ajol ou à la Mairie du Girmont-Val d'Ajol.

Les attributions se feront par roulement sur une période pluriannuelle qui sera définie en fonction des lots de bois disponibles et qui ne sera connue qu'à l'issue de la période d'inscription, le jour du tirage au sort. Un double tirage au sort aura lieu selon le type de lot retenu à l'inscription (soit lot en forêt soit lot bord de route). Le volume étant estimé, aucune réclamation ne pourra être reçue sur ce point.

Les personnes intéressées par les lots en forêt devront être à même de les exploiter elles-mêmes (aucune sous-traitance ne sera autorisée). Elles devront à ce titre s'engager à participer à la formation Sécurité organisée par la COMMISSION SYNDICALE de GESTION du BOIS INDIVIS (une non-participation induisant la non attribution de lot). Toutes dégradations sur la route forestière ou dans les peuplements se verront facturées.

📌 *Toute personne qui n'aura pas respecté le contrat se verra exclue du tirage au sort les années suivantes.*

● LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative au Val d'Ajol est riche : plus de 80 associations sont représentées.

Ce sont des acteurs fondamentaux dans la vie locale qui animent la vie quotidienne Ajolaise. Elles interviennent dans un grand nombre de domaines :

Sports :

Chasse, pêche, arts martiaux, tir à l'arc, sport automobile, motards, judo, musculation, football, gym et détente, tennis, basket, natation, volley-ball, tennis de table, pétanque, rando, ski et danse country.

Arts :

Harmonie, chorale, théâtre et peinture.

Loisirs :

Informatique, loisirs créatifs et culinaires, scrabble.

Solidarité et santé :

Aide à domicile, aide alimentaire, aide humanitaire, don du sang, jumelage, Alzheimer, animations pour enfants et jeunes, téléthon.

Culture et patrimoine :

Patrimoine local, foires, fêtes, gastronomie, harmonie, nature, concerts Rock Live, voitures anciennes.

Mémoire et citoyenneté :

Anciens combattants.

Divers :

Pompiers, personnel municipal, parents d'élèves, commerçants, les aînés, distillation.

Rendez-vous sur le site internet de la mairie pour découvrir toutes les associations sur le Val d'Ajol :

📱 www.valdajol.fr/liste_associations/



LES ÉVÉNEMENTS SIGNATURES

- **Foire aux andouilles** : février
- **VALA (voitures anciennes)** : avril
- **Salon du commerce et de l'artisanat** : avril
- **Ouverture de la saison de la randonnée** : avril
- **Floréal musical** : mai
- **Rallye ajolais** : mai
- **Fête de la Combeauté (avec M.J.C.)** : juin
- **Théâtre en forêt** : juin
- **Expositions artistiques : les peintres de la Vallée de la Combeauté et Art au Val** : juillet
- **Festival de musique rock - Le Pied Orange** : juillet
- **Les Jeux'dis de l'été** : juillet / août
- **Site remarquable du goût** : août
- **Fête foraine** : août
- **Cuisine en fête** : septembre
- **Journée des associations** : septembre



● LE TISSU ÉCONOMIQUE DU VAL D'AJOL

LE VAL D'AJOL EST CARACTÉRISÉ PAR UN ÉVENTAIL TRÈS LARGE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

.....

L'AGRICULTURE

Une cinquantaine d'exploitants agricoles exercent sur le territoire de la commune, dont une chèvrerie avec production de fromage, les autres se consacrant à l'élevage bovin, la production de lait et 4 d'entre eux font du fromage. Les céréales sont destinées à leur propre consommation.



L'INDUSTRIE

Dans le domaine de l'industrie, on trouve quelques sites comme : la fabrication d'ustensiles de cuisine, la construction d'équipements chaudronnés inox, une blanchisserie, la fabrication de brosses, la fabrication de mousse industrielle et la production de bois chauffage et bûches densifiées.

LE TOURISME

Différentes formules sont possibles pour séjourner au Val d'Ajol : Hôtels, gîtes, maisons, appartements, chalets, hébergements insolites (chalots), campings avec 48 emplacements.



LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

On compte un bon nombre de commerçants et d'artisans au Val d'Ajol :

Les artisans : Couverture (4), ravalement de façade-terrassement (1), maçonnerie (3), électricité (1), menuiserie (6), peinture (3), plaquistes (3), travaux publics (2), plomberie (1), serrurerie (1), chauffage-plomberie-sanitaire (1), hydrotechnique (1), environnement (1), paysagistes (3), scieries (3), exploitants forestiers (4), transformation de bois lamellé-collé (1), producteur de bière (2), apiculteur (1), production de bluets (1), production d'électricité (1), récupération de métaux (2), maroquinerie (1), optique (1), contrôle technique (1), matériel agricole (1), garage 4 roues (6), garage 2 roues (1), pompes funèbres (1), ambulances (1), taxi (1), centres équestres (3), coiffure (6), couture (2), créations (3), école de conduite (1), élevage de chiens (1), infographie (4), informatique (2), prestations de service diverses (7), vidange fosses septiques (8), ramonage (1), toilettage chien (1).

Les commerçants : Boucheries-traiteurs (5), boulangeries-pâtisseries (3), chocolaterie (1), alimentation (3 dont 2 supermarchés et 1 bio), vente à la ferme (6), fruits et légumes transformés (1), vins (1), fleuriste (1), bars-tabac (2), café-concert (1), restaurants (6), électroménager (1), ameublement (1), beauté (3), habillement (1), jardinage (1).

La liste complète de nos commerçants / artisans et entreprises est régulièrement mise à jour et disponible sur le site internet de la commune : <https://www.valdajol.fr/liste-des-entreprises/>



● SERVICES DE PROXIMITÉ

JEUNESSE : ÉCOLES ET CRÈCHES

Pour la maternelle et la primaire, il existe 2 écoles :

L'ÉCOLE PUBLIQUE DU CENTRE



🕒 **Horaires d'école :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
 📍 16 Avenue de la Gare - 88340 Le Val d'Ajol
 📞 **Directrice :** Audrey MATHIEU
 ☎ 03 29 30 66 20
 ✉ ce.0880350@ac-nancy-metz.fr

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MARIE

📍 79 Grande Rue - 88340 Le Val d'Ajol
 📞 **Directrice :** Muriel RICHARD
 ☎ 03 29 30 68 18
 🌐 <https://ecole-ste-marie-val-dajol.fr/presentation/>

COLLÈGE FLEUROT D'HÉRIVAL



Situé à Plombières-les-Bains, à quelques kilomètres et 15 min depuis le centre du Val d'Ajol. Le collège a obtenu en 2022 le niveau 3 de la labélisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable).

De nombreux projets pédagogiques et éducatifs :

- Projet intergénérationnel,
- Echange avec le Cameroun,
- Formation à la sophrologie,
- Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Création d'une mare pédagogique et d'un sentier pédagogique et météorologique,
- Atelier jardinage et récup',
- Projet « Partageons la forêt »,
- Enseignement de l'allemand dès la 6^{ème},
- Echange franco-allemand en 4^{ème} et 3^{ème},
- Initiation à la DNL en 4^{ème} (mathématiques en anglais),
- Echange franco-italien pour les élèves latinistes,
- Atelier cinéma / presse / théâtre / lecture
- Cordées de la réussite,
- Collège au cinéma,
- Sorties aux spectacles.

👤 **Principale :** Caroline DIDIER
 📍 Rue Gérard Grivet
 88370 PLOMBIERES LES BAINS
 ☎ 03 29 66 01 89
 ✉ ce.0880068@ac-nancy-metz.fr

L'IME (INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF)



L'IME accueille des enfants et adolescents de 6 à 16 ans souffrant de déficience intellectuelle avec troubles associés et de jeunes autistes. L'IME « A. Dedecker » est implanté dans un cadre exceptionnel en bordure de forêt. Il domine à 600 m d'altitude la vallée du Val d'Ajol.

Contact :
IME « A. Dedecker »
 📍 4, La Feuillée Dorothée - 88340 Le Val D'Ajol
 ☎ 03 29 30 07 80
 ✉ secretariat.valdajol@ugecam.assurance-maladie.fr

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Cette structure a une capacité d'accueil de 16 enfants, âgés de 0 à 4 ans, la MAM.

👤 **4 Assistantes maternelles :** Camille BAUDIN, Justine GLEY, Marine GUSTIN et Patricia RICHARD.

🕒 **Accueil des périscolaires**
 les mercredi et vacances scolaires

L'accueil de l'enfant est individualisé et personnalisé par un « journal de bord ».

Contact :
 📍 47 Rue du Dévau - 88340 Le Val d'Ajol
 ☎ 06 32 40 65 87
 ✉ mam.lespetitesmains88@gmail.com

CRÈCHE

Le nombre de familles intéressées au Val d'Ajol étant insuffisant pour la mise en place de cette structure, la commune participe par le biais d'une subvention aux frais de fonctionnement de la halte-garderie de Fougerolles pour les enfants du Val d'Ajol.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la Halte-Garderie :
Multi-Accueil « Les P'tits Loupiots »
 📍 28 Rue de la Gare
 70220 Fougerolles-Saint-Valbert
 ☎ 03 84 49 12 38

LA M.J.C. DU VAL D'AJOL

La Maison des Jeunes et de la Culture du Val d'Ajol est une association loi 1901 sans but lucratif, ouverte à toutes et à tous, et gérée par des bénévoles.

Elle bénéficie du soutien humain, matériel et financier de la Commune du Val d'Ajol, et est soutenue, dans ses actions d'animation par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.

C'est un lieu où le lien social est important et qui est fondé sur la diversité. Elle propose tout au long de l'année, des activités et animations variées à la population locale, tant aux enfants qu'aux adultes.

Ses grands axes permettent l'accès à la culture, la mise en place d'animations permettant le lien social et le partenariat avec les acteurs du territoire.

Contact :
 👤 **Mme Magali TURLA**
 📍 4 place de l'Hôtel de Ville - 88340 Le Val d'Ajol
 ☎ 09 75 65 34 76
 ✉ mjcvaldajol@outlook.fr
 🌐 mjc-le-valdajol.e-monsite.com



LE CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Il porte des projets pour développer la vie Ajolaise.



ASSISTANTES MATERNELLES AU VAL D'AJOL (liste mise à jour en juin 2023)

👤 **Nathalie ANDRE**
 📍 6 chemin du Fricounot

👤 **Marie-Ange ARNOULD**
 📍 2 Rue du Stade

👤 **Marie-Christine BARROUE**
 📍 15 Les Etangs

👤 **Marie-Chantal BERNET**
 📍 11 le Motiron

👤 **Hélène BLANCHER**
 📍 32 Hamanxard

👤 **Laetitia BROCARD**
 📍 10 rue Le Moulin Taqueré

👤 **Gaëlle DUBI**
 📍 28 les Chênes

👤 **Mylène GRANDEMANGE**
 📍 14 bis Rue des Meiges

👤 **Nathalie HINSBERGER**
 📍 66 bis Rue du Devau

👤 **Patricia LAMBERT**
 📍 29 Route d'Outremont

👤 **Véronique MARGAINE**
 📍 25 Route de Rapaumont

👤 **Sylvie MARTINEZ**
 📍 6 l'Hôtel Enfoncé

👤 **Martine MATHIEU**
 📍 7 Avenue de la Gare

👤 **Maryse RICHARD**
 📍 14 Avenue de la Gare

👤 **Aurélien SCHARFF**
 📍 7 Rue du Prieuré d'Hérial

👤 **Laura SEVRAIN**
 📍 4 Passage du Bourgeau

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE DE LA MAIRIE

L'Accueil de loisirs La Ruche organise les accueils périscolaires, cantine, mercredi récréatif, petites vacances, vacances d'été, Club Ados, études (élémentaire et collège). Cette équipe assure également l'accompagnement des maternelles dans les bus scolaires et l'entretien de nombreux locaux.

ACM pour les 3-10 ans :

☉ Mercredis et vacances de 9h à 11h30 et 13h30 à 17h.

☉ Horaires garderie :

7h15 à 9h - 11h30 à 12h15 - 17h à 18h.

📍 Lieu d'accueil : À l'Espace Art et Culture, 4 place de l'Hôtel de Ville

ACM pour les 11 à 17 ans :

☉ Mercredis et vacances de 13h30 à 18h.

📍 Lieu d'accueil : Rez- de-chaussée aux Épinettes, 8 Place de l'Hôtel de Ville

Contacts :

👤 **Christelle SIMONIN**

Coordinatrice Service Enfance / Jeunesse
✉ christelle.simonin@valdajol.fr

👤 **Mélanie DURUPT**

Directrice d'Accueil Extrascolaire
✉ acmmairie@valdajol.fr

👤 **Emilie CLAUDE**

Responsable Périscolaire (référente ados)
✉ accueilperiscolaire@valdajol.fr

Dossier d'inscription téléchargeable sur :
📄 www.valdajol.fr



HORAIRES

| Accueil échelonné | Animations | Garderie ou cantine | Animations | Départ échelonné |
|-------------------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 7h15 à 9h00 | 9h00 à 11h30 | 11h30 à 12h15 | 13h30 à 17h00 | 17h00 à 18h00 |

TARIFS

Inscription à la semaine.
Les réservations et paiements se font à l'avance.
Tarif en fonction du Quotient Familial (QF).

| QF jusqu'à 700€ | QF entre 701€ et 1000€ | QF supérieur à 1001€ | Cantine |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-------------|
| 50€ la semaine (ajolais*) 55€ la semaine (extérieurs) | 55€ la semaine (ajolais*) 60€ la semaine (extérieurs) | 60€ la semaine (ajolais*) 65€ la semaine (extérieurs) | 5€ le repas |

Pensez à vous munir :

- d'un justificatif de votre QUOTIENT FAMILIAL CAF,
- d'une attestation d'assurance responsabilité civile,
- des bons CAF, ANCV, moyen de paiement : chèques bancaires ou espèces (appoint).

* enfants du Val d'Ajol et du Girmont-Val-d'Ajol

TARIFS MINI CAMP

(3 jours / 2 nuits)

Inscription à la semaine.

Les réservations et paiements se font à l'avance.
Tarif en fonction du Quotient Familial (QF).

| QF jusqu'à 700€ | QF entre 701€ et 1000€ | QF supérieur à 1001€ |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 70€ (ajolais*) 80€ (extérieurs) | 75€ (ajolais*) 85€ (extérieurs) | 85€ (ajolais*) 95€ (extérieurs) |



LIEU D'ACCUEIL : BÂTIMENT ESPACE ART ET CULTURE

4, place de l'hôtel de ville 88340 Le Val d'Ajol

- Arrivée et départ des enfant se feront dans le cour -

DURUPT Mélanie - acmmairie@valdajol.fr - 06.34.87.66.56

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Le Val d'Ajol dispose d'une grande variété d'équipements collectifs facilitant l'exercice des activités associatives.

TERRAINS DE SPORT ET LOISIRS

Terrain de foot, terrain de tennis, basket, salle multisports, pétanque, tir à l'arc, skate parc, parc « L'île aux enfants ».

PISCINE

📍 25 Rue des Oeuvres - 88340 Le Val d'Ajol

☎ 03 29 30 65 91

🕒 Horaires :

Lundi : 18h à 19h30

Mardi : 18h30 à 20h

Mercredi : 15h15 à 18h15

Jeudi : Fermé

Vendredi : 18h30 à 21h

Samedi : 10h à 12h15 et 14h30 à 18h30

Dimanche : 9h à 12h

COMPLEXE SPORTIF

Gymnase, dojo.

PARCOURS DE PÊCHE

ESPACES ET SALLES

Bâtiment des épinettes (salle des associations, médiathèque), espace art et culture (répétitions musicales, M.J.C, salles de réunion, ludothèque), Salle des fêtes, Salle de Courrupt.

📌 Il est possible de réserver ces salles.
S'adresser directement à l'accueil de la Mairie.



SALLES EN LOCATION

SALLE DES FÊTES



📍 1 place du Sô
88340 Le Val d'Ajol
(La salle se situe au centre du Val d'Ajol)

🔪 Description :

D'une capacité d'accueil de 400 personnes debout et 228 assises. Elle peut être utilisée comme salle de conférence, de spectacle, de concert, de soirée et repas dansants, de banquet de mariage et fêtes diverses ; Elle est dotée d'un côté bar en option (avec frigo).

FOYER RURAL



📍 2 l'Hôtel Enfoncé
8340 Le Val d'Ajol
(La salle se situe à l'Hôtel enfoncé)

🔪 Description :

La capacité de la salle est de 40 personnes. Elle est dotée d'un frigo. Elle contient une cuisine où seul le réchauffage des plats peut être fait.

SALLE DE COURRUPT



📍 159 Faymont
88340 Le Val d'Ajol
(La salle se situe à l'entrée du Hameau de Faymont)

🔪 Description :

La capacité de la salle est de 70 personnes. Possibilité d'accès à la cuisine.

📌 Concernant les prix et les dates possibles de location :

Prendre contact avec la Mairie :

☎ Accueil / État civil : 03 29 30 63 33



La bulle de Kat
 MASSAGES BIEN-ÊTRE

Sur rendez-vous 06 74 40 87 84
 kat.pro.etc@gmail.com
 28 Le Moncel • LE VAL D'AJOL

Le Massage INTUITIF @Le Kat Enfants & Adultes
 Corps complet
 Séance ACCESS BARS Énergie du CoHochi
 Le Massage MSC
 Viage
 Pieds
 Mains

Plats de saison cuisinés à partir de produits locaux

OUVERT tous les jours midi et soir
 Fermé le dimanche midi, jeudi soir et lundi

91 Grande Rue
 LE VAL D'AJOL
 la.cocotte.le.val.dajol.com

de Buyer
 DEPUIS 1830

MAGASIN DE DÉTAIL DE BUYER.COM
 OUVERT du mardi au samedi
 9h-12h / 14h-19h

Manufacture Française
 Ustensiles de Cuisine & Pâtisserie
 Faymont - F-88340 Le Val d'Ajol
 TEL/FAX : 03 29 30 56 12
 magasin@debuyer.fr - www.debuyer.com

GRISÉ AUTOMOBILES
 Agent

Mécanique Carrosserie
 Vente V.O. / V.N.

22, Rue Plombières
 88340 LE VAL D'AJOL

Tél. 03 29 30 66 08
 garage.bolmont@wanadoo.fr

LA SANTÉ

LA MAISON DE SANTÉ



42 b Grande Rue - 88340 Le Val d'Ajol
 03 29 30 50 57

Secrétariat ouvert jusqu'à 18h
 et médecins joignables jusqu'à 20h

Heures d'ouverture :
 Du lundi au vendredi de 8h à 20h
 (sans interruption)
 Le samedi de 8h à 12h

MÉDECINS DE GARDE

- MÉDIGARDE au 08 20 33 20 20 :
 - À partir de 20h et jusqu'à 8h
 - Le week-end à partir du samedi 12h jusqu'à lundi 8h
 - Les jours fériés

PHARMACIE DE LA COMBEAUTÉ



99 Grande Rue - 88340 Le Val d'Ajol
 03 29 30 68 56

Ouverture du lundi au vendredi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h
 et le samedi de 9h à 13h

À LA MAISON DE SANTÉ, VOUS POURREZ RENCONTRER LES PROFESSIONNELS SUIVANTS :

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Dr CLAUDEL Guillaume
- Dr ZIMMERMANN Delphine
- Dr ZIMMERMANN Stéphane

INFIRMIÈRES

- Mme TISSERAND Corine
- Mme GURY Adelheid
- Mme TISSERAND Noémie
- Mme SELLIER Delphine

KINÉSITHÉRAPEUTES

- Mme KRAWSZYK Madga
- M. KRAWSZYK Marius

ERGOTHÉRAPEUTE

- Mme MANENS Sandrine
- Sur RDV par téléphone
 au 06 42 78 78 13

PÉDICURE - PODOLOGUE

- M. CHEREAU Nicolas
- Sur RDV par téléphone
 au 03 29 30 50 57

D'AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ COMPLÈTENT LE DISPOSITIF :

ANTENNE ALZHEIMER

- Mme PETITJEAN Françoise
- 06 38 12 68 08

DIÉTÉTICIENNE

- Mme GILLE Stéphanie
- 06 34 49 13 49 ou 03 29 30 67 04

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Dr EMERIQUE Julie
- 33 Avenue de la Gare
 03 29 30 64 96

INFIRMIÈRES DE

- Mme VUILLEMINOT Victoria
 - Mme MOUGENOT Loralie
- 60 Grande Rue
 07 85 66 41 79

MASSEUR

KINÉSITHÉRAPEUTE DE

- M. MARION Rodrigue
- 68 Grande Rue
 03 29 31 25 06

ORTHOPHONISTES

- Mme SAINT GERMAIN Julie
- 25 Avenue de la Gare
 07 67 47 42 61

Mme HAMANT Marie

- Mme HAMANT Marie
- 25 Avenue de la Gare
 06 95 95 37 88

OSTÉOPATHE

- Mme DE STÉPHANE Maude
- 5b Place du Sô
 06 37 11 30 42
 ou sur www.crenolib.fr

● AIDE À LA PERSONNE

Notre commune se soucie également du bien-être et de l'accompagnement de ses habitants ; plusieurs établissements d'aide à la personne sont représentés au Val d'Ajol :

L'E.H.P.A.D. « RÉSIDENCE DU VAL DE JOYE »



Cet établissement public autonome se situe au cœur de la commune du Val d'Ajol. Il accueille indifféremment les personnes de plus de 60 ans (sauf dérogation), autonomes, semi-autonomes ou dépendantes y compris les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer.

Capacité d'accueil : 67 lits

Contacts :

📍 71 Grande Rue
BP 24
88340 Le Val d'Ajol
☎ 03 29 30 67 04

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association ADMR Val d'Ajol intervient sur les communes suivantes : Girmont-Val d'Ajol, Le Val d'Ajol. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Services proposés par cette association :

- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour seniors
- Transport accompagné
- Téléassistance

📍 8 Place de l'Hôtel de Ville
☎ 03 29 30 66 35

MAISON FRANCE SERVICES & CCAS (Centre Communal d'Action sociale)

MAISON DES SERVICES PUBLICS

☎ 03 29 37 68 42

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

☎ 03 29 30 09 69

🕒 Horaires :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi : 8h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 12h

● DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

U EXPRESS

📍 Les Halles du Val d'Ajol
2 Rue des Halles
☎ 03 29 30 66 51
🕒 Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 12h15 et 14h à 19h15
Dimanche de 8h30 à 12h30

INTERMARCHÉ

📍 22 ZA du Centre
☎ 03 29 66 55 55
🕒 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h
Dimanche de 9h à 12h30

ÉPICERIE POULAIN

📍 2 Place de l'Eglise
☎ 09 53 68 18 95
🕒 Ouvert du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h et 14h à 18h45
Samedi de 8h30 à 12h et 14h à 18h
Dimanche de 8h à 12h
🌐 <https://epicerie-poulain.fr/>

LE MARCHÉ DU DIMANCHE

Avec des producteurs locaux :

📍 Place du Sô
🕒 De 9h à 12h



● DES SERVICES DE PROXIMITÉ

MAIRIE DU VAL D'AJOL

📍 1 Place de l'Hôtel de Ville
☎ 03 29 30 63 33
🕒 Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et 14h à 17h30

BUREAU DE POSTE

📍 21 Rue du Dévau
🕒 Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h15
Samedi de 9h à 12h

SERVICE DES EAUX (ASTREINTE)

☎ 06 63 85 63 03

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PORTE DES VOSGES MÉRIDIIONALES

📍 4 Rue des Grands Moulins
88200 Saint-Étienne-Lès-Remiremont
☎ 03 29 22 11 63

SICOVAD

📍 4 Allée Saint Arnould
88000 Épinal
☎ 03 29 31 33 75
✉ contact@sicovad.fr

MÉDIATHÈQUE

📍 8 Place de l'Hôtel de Ville
☎ 03 29 22 61 06
🌐 <https://mediatheque.ccpvm.fr>

LUDOTHÈQUE

📍 Espace culturel
☎ 03 29 66 55 14

ÉCOLE DE MUSIQUE

📍 Espace culturel
☎ 03 29 22 11 63



L'OFFICE DE TOURISME, MAISON DE LA RANDONNÉE

La Maison de la randonnée est un espace consacré aux sports de pleine nature. Vous y retrouvez toutes les informations touristiques de la destination, des bons plans, des idées de sorties pour découvrir nos paysages insolites et préservés, des conseils avisés pour organiser des demi-journées, journées ou séjours spécialement dédiés à la nature.

L'espace boutique propose des topoguides, livres, cartes IGN et cartes de pêche, sans oublier des souvenirs et une multitude d'articles de randonnée pour toute la famille ! Vous trouverez également une borne tactile permettant de découvrir toutes les activités locales.

Le positionnement **nature et écotouristique** du lieu fait ainsi écho aux atouts du Val d'Ajol et capte un tourisme sensible à ce sujet.

Véritable vitrine de notre territoire, le lieu accueille de nombreux touristes chaque été et a largement trouvé sa place au Val d'Ajol !


MAISON DE LA RANDONNÉE

📍 58 Grande rue - 88340 Le Val d'Ajol
 ☎ 03 29 30 61 55
 ✉ remiremont@otrp.fr

🕒 **Basse saison (Janvier / Février / Mars / Novembre / Décembre) :**

mercredi et vendredi
de 10h à 12h et 14h à 17h

🕒 **Moyenne saison (Avril / Octobre) :**

mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

🕒 **Saison (Mai / Juin / Septembre) :**

lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h30

🕒 **Haute saison (Juillet / Août) :**

lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
et le dimanche
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

🕒 **Les dimanches pendant les vacances scolaires du Printemps :**
de 9h à 12h30

🕒 **Ouverture exceptionnelle le lundi 15 août :**
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

🕒 **Horaires spécifiques** pendant la Foire aux Andouilles (les contacter).


LES HÉBERGEMENTS


Au total, on compte 91 hébergements touristiques au Val d'Ajol.

- **1 Hôtel *****
- **1 Camping **** : L'Orée des Vosges géré par Onlycamp
- **71 meublés de tourisme** dont 43 sont classés
- **11 chambres d'hôtes** (2 labellisées)
- **4 hébergements insolites**

Soit une capacité totale de 661 lits touristiques marchands au Val d'Ajol.

LES LABELS

Le Val d'Ajol détient plusieurs labels, ce qui fait de lui un territoire attractif et dynamique !

STATION DE TOURISME

Le Val d'Ajol : station classée de tourisme


Qu'est-ce qu'une station classée ?

La loi du 24 septembre 1919 a donné un cadre juridique à la station classée et a défini six catégories possibles de commune en station classée balnéaire, hydrominérale, climatique, uvale, de tourisme ou de sports d'hiver et d'alpinisme.

La volonté du législateur est que la commune candidate au classement en station de tourisme crée des conditions d'attractivité pérennes et durables.



Les moyens mis en œuvre doivent être en adéquation avec la fréquentation touristique et garantir une offre de qualité. Il y a en France 477 stations classées.

Être station classée, c'est faire partie des communes qui sont le fleuron du tourisme en France !

LABEL STATION VERTE

Notre commune est une étape incontournable dans les Vosges du Sud : destination de détente et loisirs par excellence.

Le Val d'Ajol offre un éventail d'activités de pleine nature et de patrimoine.



Ces atouts ainsi que le dynamisme porté par notre commune, et l'ensemble des acteurs du tourisme, permettent au Val d'Ajol de faire perdurer le label Station Verte.

Être label Station Verte, c'est quoi ?

- C'est être reconnu comme un acteur incontournable du tourisme vert, rural et durable !
- C'est être identifié comme terre d'accueil écotouristique et de référence pour le tourisme durable,
- C'est être un territoire proposant aux habitants un ensemble de services et d'activités dans un cadre de vie préservé. C'est un indicateur de « bien vivre » au Val d'Ajol !
- C'est la garantie pour nos visiteurs de séjourner dans une destination nature.

Alors ensemble, continuons de partager et célébrer l'esprit Station Verte : un tourisme à visage humain de proximité, tisseur de liens entre la nature, les terroirs et les êtres humains.

LABEL ÉCO-TOURISME



Qu'est-ce que l'éco-tourisme ?

L'éco-tourisme regroupe toutes les formes de tourisme basées sur la nature, dans lesquelles la principale motivation des touristes est l'observation et la jouissance de la nature et de la biodiversité qu'elle abrite, ainsi que des cultures traditionnelles qui prévalent dans les sites naturels.

Pour Le Val d'Ajol, une stratégie basée sur l'éco-tourisme s'appuie donc sur des piliers forts tels que notre patrimoine, notre forêt, nos randonnées, notre terroir, le Parc Naturel et bien-sûr des labels et certifications conformes à ce positionnement comme Site remarquable du goût, Station verte, Accueil vélo, Tourisme et handicaps...

Faire de l'éco-tourisme c'est aussi sensibiliser, préserver et éduquer le visiteur au respect de l'environnement. C'est aussi gérer les flux sur les sites ou encore accompagner les professionnels à s'engager dans une démarche éco-responsable.

SITE REMARQUABLE DU GOÛT

Au Val d'Ajol, la gastronomie a une place importante avec ses fabrications artisanales du terroir : fromages fermiers, produits à base de bleuets, viande fumée... et sans oublier la spécialité renommée du Val d'Ajol qui attire chaque année des milliers de personnes à la foire locale **L'Andouille du Val d'Ajol et son gandoyau**.

C'est ainsi que le Val d'Ajol s'est fait une place de choix dans le monde de la gastronomie. Ville gourmande, celle-ci est labellisée Site remarquable du goût.



La 1ère boutique officielle des Sites Remarquables du Goût a ouvert ses portes durant l'été 2023 sur la Place de l'Église.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS (3 FLEURS) : LE VAL D'AJOL, UNE COMMUNE CONVIVIALE, ATTRACTIVE ET ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

Le village se caractérise par « Trois Fleurs » attribuées par le comité Régional de Tourisme, label auquel s'ajoutent ceux du « O phyto » attribués par la Région Grand Est (Libéllule).

Notre territoire est labellisé Villes et Villages Fleuris grâce notamment à la présence de nombreux parcs et jardins incitant les habitants à se réunir régulièrement et à participer à des projets collectifs : Concours Maisons Fleuries, bourse aux plantes... proposés tout au long de l'année. La mise à disposition de jardins partagés permet d'impliquer les citoyens au cœur des projets.

La présence du végétal en toute saison et l'aménagement des espaces paysagers, en harmonie avec le

patrimoine et l'identité du Val d'Ajol, participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre.

L'accueil des visiteurs y est particulièrement soigné. La végétalisation saisonnière, l'ambiance paysagère spécifique, la propreté des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal favorisent l'attractivité touristique.

La commune du Val d'Ajol est engagée dans la transition écologique. La protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, valorisation des déchets...) constitue une priorité de politique locale. Le Val d'Ajol prend donc en compte les enjeux écologiques de son territoire et s'engage pour l'avenir.



L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE VERS UNE DÉMARCHE VERTE ET VERTUEUSE

Notre démarche tient en trois points : respecter l'interdiction des produits phytosanitaires, laisser la place au végétal et favoriser la biodiversité. L'objectif est donc de végétaliser les allées en gravier du cimetière en semant un gazon ras qui sera ensuite régulièrement tondu. Dans une deuxième phase, entre les tombes sera semé du sedum, une plante grasse rampante pour lutter contre la prolifération des hautes herbes.

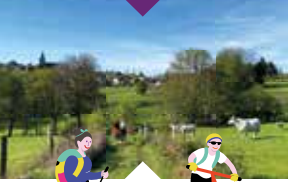
Cette logique est appliquée à tout l'espace public, chaussées, trottoirs, terrains de sport. Les plantes vivaces en pleine terre dans des massifs fleuris sont privilégiées aux dépens des jardinières trop consommatrices d'eau. De plus, la commune s'est dotée d'une citerne de 13 000 litres aux ateliers municipaux pour utiliser l'eau de pluie pour l'arrosage et le nettoyage.





REMIREMONT
PLOMBIÈRES
TOURISME

CARTE
RANDO / VTT



Dommartin-les-Remiremont / Éloyes / Girmont-Val-d'Ajol / Le Val-d'Ajol
Plombières-les-Bains / Remiremont
Saint-Amé / Saint-Etienne-les-Remiremont / Saint-Nabord / Vecoux



OFFICE
DE TOURISME

Nous trouver

Find us / Finde uns



MAISON DE LA MARQUONNIE
Rue de la Marquonnie, 54100 Remiremont
03 83 23 23 70
remiremont@otrp.fr
www.tourisme-remiremont-plombieres.com

03 29 62 23 70 remiremont@otrp.fr
www.tourisme-remiremont-plombieres.com



Se repérer

Pictograms / Die Piktogramme

- Églises, chapelles / Churches, chapels / Kirchen, Kapellen
- Croix de chemin / Road crosses / Kreuzungen
- Curiosités, patrimoine naturel, culturel et historique
Curiosities, natural, cultural and historical heritage
Kuriösitäten, natürliches, kulturelles und historisches Erbe
- Points de vue / Points of view / Aussichtspunkte
- Étangs, fontaines
Ponds, fountains
Teichen, Springbrunnen
- Cascades / Waterfalls / Wasserfälle
- Parcs, jardins, arboretums
Parks, gardens, arboreta
Parks, Gärten, Arboreten

Rando



- FACILE
- MOYEN
- DIFFICILE
- EXPERT

DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

- 1 La Brasserie**
Départ : parking de la Brasserie
Balisage : 6km 2h 270m
- 2 La Vierge du Mai**
Départ : parking de l'église
Balisage : 5,8km 1h45 240m

ÉLOYES

- 3 Les Cuveaux**
Départ : La Trêve (près du transformateur)
Balisage : 4,3km 2h 140m
- 4 L'étang du Chêne**
Départ : centre d'Éloyes
Balisage : 3,5km 1h15 30m

GIRMONT-VAL-D'AJOL

- 5 Le chemin de l'Empereur**
Départ : centre du Girmont
Balisage : 6,5km 2h 190m
- 6 Les étangs du Girmont**
Départ : centre du Girmont
Balisage : 10km 2h30 250m
- 7 L'étang du Villeraïn**
Départ : parking du Villeraïn
Balisage : 1,3km 30min 10m

LE VAL-D'AJOL

- 8 La cascade de Faymont**
Départ : Faymont
Balisage : 9km 2h 240m
- 9 Les Feuillées**
Départ : face du garage auto (D20)
Balisage : 9,4km 2h 270m
- 10 Le prieuré d'Hérival**
Départ : Châlet de l'Empereur (Le Breuil)
Balisage : 3km 1h 70m

OUTREMONT ET LA CROIX DE JARANCEAU

- 11 Outremont et la Croix de Jaranceau**
Départ : Hecourt Outremont
Balisage : 7,7km 2h30 220m

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

- 12 La fontaine Stanislas**
Départ : parking du casino
Balisage : 10km 2h 250m
- 13 Découverte de Plombières**
Départ : parking la Promenade des Dames
Balisage : 3,5km 1h30 100m
- 14 La vallée de la Semouse**
Départ : centre de Ruoux
Balisage : 20km 3h30 200m
- 15 La Vierge des Champs**
Départ : parking la Promenade des Dames
Balisage : 6km 2h30 150m

REMIREMONT

- 16 Les Poudingues et la roche Tocquaine**
Départ : Châlet des Gardes
Balisage : 4,8km 1h30 135m
- 17 Sentier Séré de Rivières**
Départ : route des Forts
Balisage : 2,3km 1h 50m
- 18 Circuit du Massif de Corroy**
Départ : parking du Champ de Mars
Balisage : 20km 6h 450m
- 19 La roche Tocquaine**
Départ : parking du Champ de Mars
Balisage : 10km 2h15 400m

SAINT-AMÉ

- 20 Sentier du Patrimoine**
Départ : parking du stade
Balisage : 14km 4h30 700m
- 21 Sentier des Carrières**
Départ : parking du stade
Balisage : 10,5km 3h 500m
- 22 Sentier adapté pour tous**
Départ : parking du stade
Balisage : 1,1km 30min 25m

SAINT-ÉTIENNE-LES-REMIREMONT

- 23 Le Saint-Mont par le vieux Saint-Amé**
Départ : parcourrez mobile
Balisage : 6km 2h30 350m

SAINT-ARNOULD ET SAINTE-SABINE

- 24 Saint-Arnould et Sainte-Sabine**
Départ : chemin du Pont des Fées
Balisage : 7,2km 2h30 350m

CASCADE DE MIRAUJON PAR LA PIOTTE

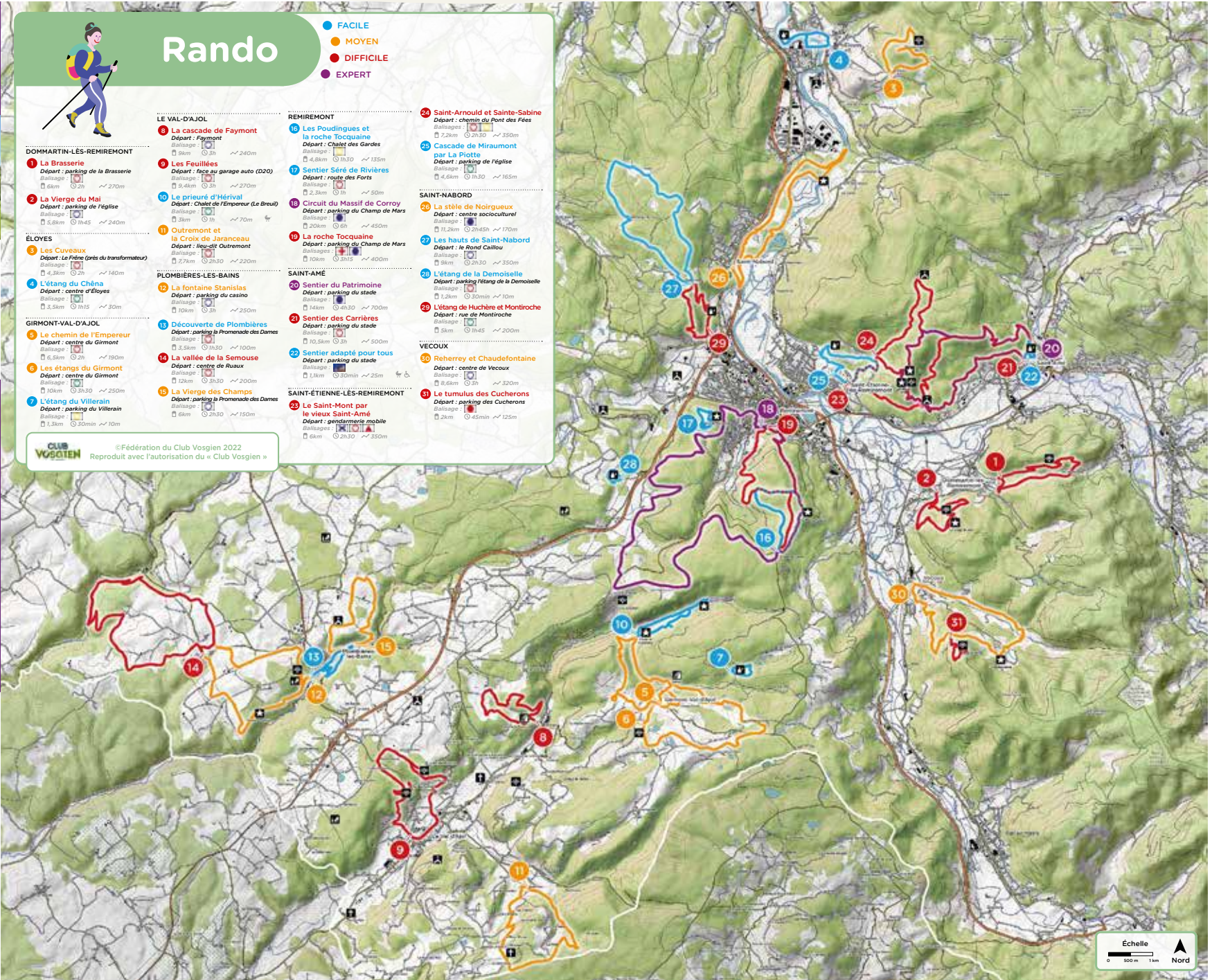
- 25 Cascade de Mirajon par La Piotte**
Départ : parking de l'église
Balisage : 4,6km 1h30 165m

SAINT-NABORD

- 26 La stèle de Noiregoux**
Départ : centre socioculturel
Balisage : 11,2km 2h45h 170m
- 27 Les Hauts de Saint-Nabord**
Départ : le Rond Caillou
Balisage : 9km 2h30 350m
- 28 L'étang de la Demoiselle**
Départ : parking l'étang de la Demoiselle
Balisage : 1,2km 30min 10m
- 29 L'étang de Huchère et Montroche**
Départ : rue de Montroche
Balisage : 5km 1h45 200m

VECOUX

- 30 Roherrey et Chaudfontaine**
Départ : centre de Vecoux
Balisage : 8,6km 3h 320m
- 31 Le tumulus des Cucherons**
Départ : parking des Cucherons
Balisage : 2km 45min 125m



Charte du randonneur

Hiker's charter / Wandercharta

- Nous adaptons nos vêtements à la météo
We adapt our clothes to the weather
Wir passen unsere Kleidung dem Wetter an
- Nous préparons notre itinéraire à l'avance
We prepare our itinerary in advance
Wir bereiten unsere Reiseroute im voraus vor
- Nous nous équipons correctement (trousse de secours, eau, téléphone, etc.)
We equip ourselves properly (first aid kit, water, etc.)
Wir rüsten uns richtig aus (Verbandskasten, Wasser, ...)
- Nous restons sur les sentiers
We stay on the trails
Wir bleiben auf den Wegen
- Nous gardons nos chiens en laisse
We keep our dogs on a leash
Wir halten unsere Hunde an der Leine
- Nous récupérons nos déchets
We recover our waste
Wir sammeln wir unseren Abfälle
- Nous refermons les clôtures et les barrières
We close the fences and barriers
Wir schließen die Zäune und Schranken
- Nous respectons les espaces naturels
We respect natural spaces
Wir respektieren Naturräume
- Nous sommes discrets et nous laissons la nature se reposer
We let the nature rest and we are quiet
Wir sind diskret und lassen die Natur ruhen
- Nous ne faisons pas de feu ni de barbecue
We don't make fires or BBQ
Wir machen kein Feuer und grillen nicht



Découvrir

Discover / Entdecken

- 219 km VTT
- 3 sites Natura 2000
- 1 Parc Naturel Régional
- 500 km sentiers randonnée
- 25 Espaces Naturels Sensibles
- 164 km cours d'eau

VTT

● FACILE

● MOYEN

● DIFFICILE

● EXPERT
(baisage noir)

BALISAGES

Direction circuits

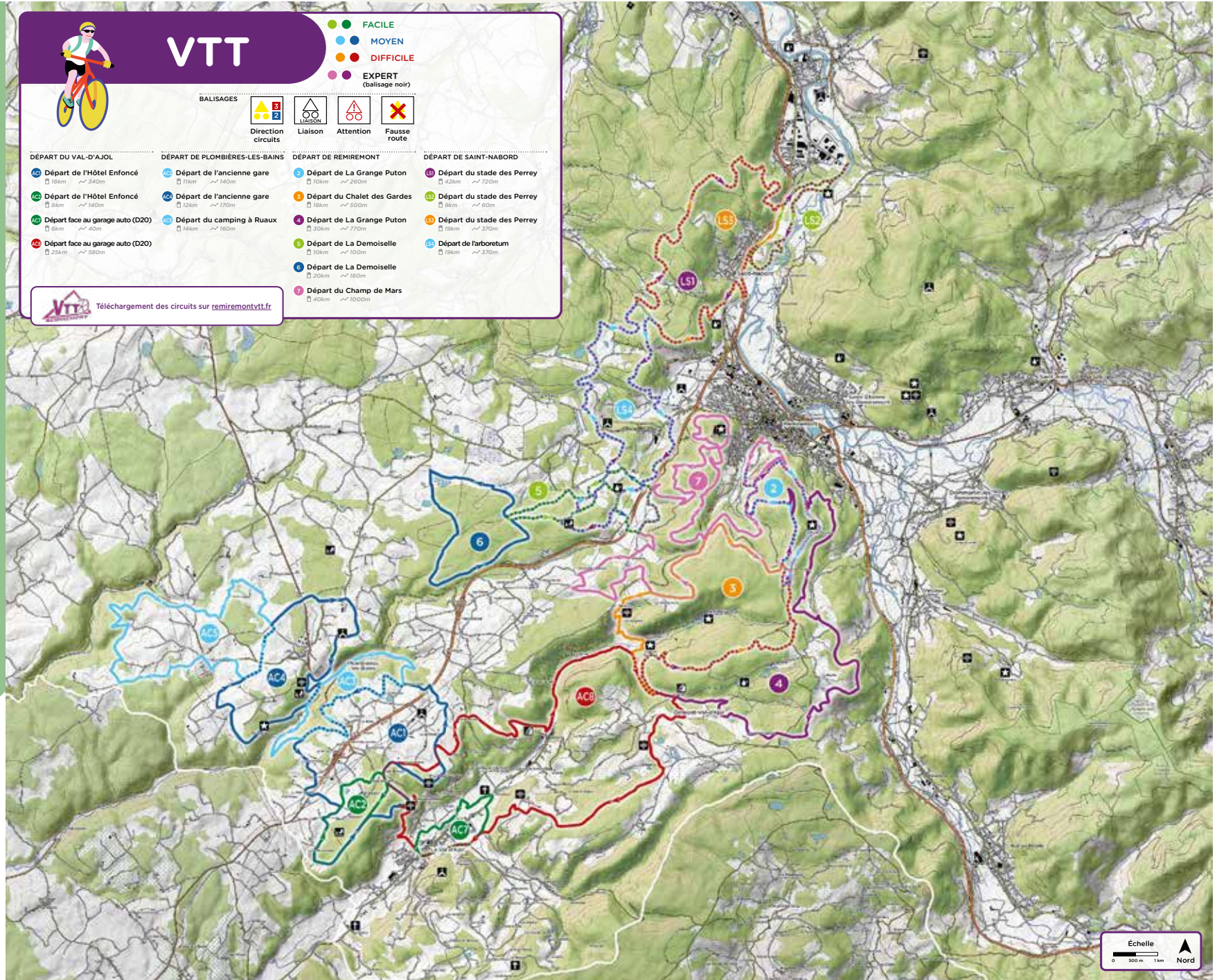
Liaison

Attention

Fausse route

| DÉPART DU VAL-D'AJOL | DÉPART DE PLOMBIÈRES-LES-BAINS | DÉPART DE REMIREMONT | DÉPART DE SAINT-NABORD |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● 10 Départ de l'Hôtel Enfoncé 10km / 340m ● 10B Départ de l'Hôtel Enfoncé 8km / 180m ● 10C Départ face au garage auto (D20) 6km / 40m ● 10D Départ face au garage auto (D20) 25km / 580m | <ul style="list-style-type: none"> ● 11 Départ de l'Ancienne gare 13km / 140m ● 11B Départ de l'Ancienne gare 12km / 170m ● 11C Départ du camping à Ruaux 14km / 160m | <ul style="list-style-type: none"> ● 2 Départ de La Grange Puton 10km / 250m ● 3 Départ du Chalet des Gardes 18km / 500m ● 4 Départ de La Grange Puton 30km / 770m ● 5 Départ de La Demoiselle 10km / 100m ● 6 Départ de La Demoiselle 20km / 180m ● 7 Départ du Champ de Mars 40km / 1000m | <ul style="list-style-type: none"> ● 15 Départ du stade des Perrey 42km / 720m ● 15B Départ du stade des Perrey 9km / 60m ● 15C Départ du stade des Perrey 19km / 370m ● 15D Départ de l'arboretum 19km / 370m |

Téléchargement des circuits sur remiremontvtt.fr



LES NUMÉROS D'URGENCE
SAPEURS-POMPIERS
URGENCES

☎ 18

CASERNE
DU VAL D'AJOL

📍 42 Grande Rue

☎ 03 29 66 50 09

GENDARMERIE
URGENCES

☎ 17

GENDARMERIE
DU VAL D'AJOL

📍 36 Rue du Dévau

☎ 03 29 66 50 17

SAMU
URGENCES

☎ 15

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

☎ 112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

☎ 114

CENTRE HOSPITALIER DE REMIREMONT

☎ 03 29 23 41 41

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY

☎ 03 83 32 50 50

RESTEZ CONNECTÉS !


SUIVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET LES MANIFESTATIONS
AU VAL D'AJOL DEPUIS :

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE


WWW.VALDAJOL.FR


LES RÉSEAUX SOCIAUX

 COMMUNE DE
LE VAL D'AJOL


VALDAJOL_OFFICIEL



L'APPLICATION CITYALL


UNE VASTE COMMUNE

Le Val d'Ajol se classe parmi les communes les plus étendues de France. C'est la plus grande commune de Lorraine. Depuis peu, elle est devenue le chef-lieu d'un nouveau canton associant Xertigny, Bains-les-Bains et Plombières-les-Bains.


À PROXIMITÉ DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS
EN VOITURE :

- à 4h (391 km) de **Paris**
- à 1h10 (109 km) de **Nancy**
- à 1h20 (117 km) de **Mulhouse**
- à 1h40 (103 km) de **Besançon**

EN AVION :

- **Aéroport d'Epinal-Mirecourt**
- **Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine**
- **Aéroport International de Bâle-Mulhouse**

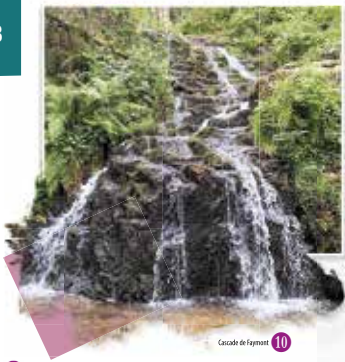
EN TRAIN :

- **SNCF** - Gare terminus de Remiremont
- **Autocars des Lignes Saônoises**

EN BUS :

- **Fluo Grand Est**
 📞 Pour toute information concernant le transport :
 ☎ 03 87 33 67 98
 🌐 www.fluo.eu
Le Val d'Ajol vers Remiremont
- **Mobigo**
 📞 Pour toute information concernant le transport :
 ☎ 03 80 11 29 29
 🌐 www.viamobigo.fr
Le Val d'Ajol vers la Haute Saône





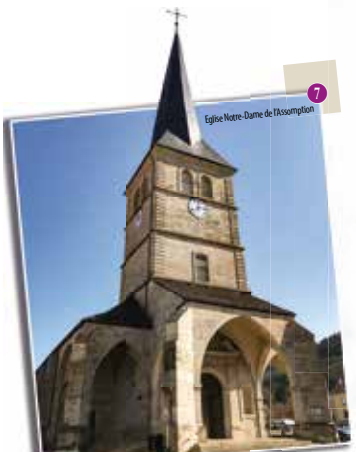
Cascade de Faymont 10



Feuille Dorothée



Feuille Nouvelle



Eglise Notre-Dame de l'Assomption 7



Etang de la Dracque 14



2

3



Etang de Corfaing



A Foire aux andouilles



8 Une figue dans le poirier



1



13



9 Prieuré d'Hérial



1



11 Cascade du Gehard

Evénements emblématiques

- Foire aux andouilles 3^{er} week-end de février
- Marché nocturne (de vendredi de juillet-août - 18h-21h)

Lieux emblématiques

- 1 Chalet de l'Empereur
- 2 Croix de chemin (circuit de 14 croix)
- 3 Croix de chemin (circuit de 14 croix)
- 4 Chalots (construction typique du patrimoine local)
- 5 Chalots (construction typique du patrimoine local)
- 6 Eglise néo-gothique de l'Immaculée Conception
- 7 Eglise Notre-Dame de l'Assomption (XIII^e)
- 8 Une figue dans le poirier (fige comestible, jardin à visiter)
- 9 Prieuré d'Hérial (du XI^e à) belle promenade aux alentours
- 10 Cascade de Faymont
- 11 Cascade du Gehard
- 12 Etang de Corfaing
- 13 Villeraïn (étang de pêche) site classé espace naturel
- 14 Etang de la Dracque (étang de pêche)
- 15 Feuille nouvelle
- 16 Feuille Dorothée



MAIRIE DU VAL D'AJOL

📍 1, place de l'Hôtel de ville
88340 Le Val d'Ajol
☎ 03 29 30 63 33
✉ mairie@valdajol.fr

💻 www.valdajol.fr
🕒 **Ouverture au public :**
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Aurélie Coin Artiste-Coiffeuse



Le salon de coiffure Aurélie Coin Artiste-Coiffeuse, situé au 4 rue Devau dans le centre du Val d'Ajol, est l'endroit idéal pour prendre soin de ses cheveux et se faire chouchouter. L'équipe de professionnels passionnés et expérimentés met tout en œuvre pour satisfaire les attentes de chacun de ses clients, en proposant des coupes, des couleurs et des soins personnalisés.

Que ce soit pour une occasion spéciale ou pour une simple envie de se faire plaisir, Aurélie Coin Artiste-Coiffeuse, est l'adresse incontournable pour une expérience coiffure unique. Un espace dédié à la beauté du cheveu, dans lequel nos coiffeurs et coloristes seront à votre écoute pour sublimer votre chevelure, selon vos envies et les dernières tendances.

Nos horaires

Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 18h30 non stop
Le Mercredi de 14h à 18h30
Le Samedi de 8h00 à 15h00



Contact

Sur rendez-vous au
☎ 03 29 30 69 69
ou en ligne sur Planity.com

TAXI MANGIN

Entreprise
familiale

VOUS ÊTES
LIBRE
DE CHOISIR
VOTRE TAXI



DÉPLACEMENTS
TOUTES DISTANCES



TRANSPORT
PRIVÉ GARE
AÉROPORT



TRANSPORT
DE MALADE ASSIS

H

HOSPITALISATION



ACCOMPAGNEMENT
DU PATIENT



AIDE AUX
DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

**Déplacements
toutes distances**

Gare, Aéroport

Véhicules 7 et 9 places

taxi.mangin@gmail.com

Communes de stationnement :

**LE VAL D'AJOL - ST NABORD
ST-ETIENNE-LÈS-REMIREMONT**

03 29 30 67 03 | 06 29 58 45 78